

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 26
Pouvoirs : 9
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 20/06/2017

Le 26 juin 2017, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Michel RAYMOND, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (Pouvoir Bernard HENRY), Noël CHEYNET (Pouvoir Jacky DUTRUC), Dominique DESFORGES (Pouvoir Béatrice GUERIN), Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir Chantal NOEL), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Yann GALLAY), Pierre PERNET, Bernard REY (Pouvoir Nathalie BARDE), Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI), Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX), Frédéric VALLOS (Pouvoir Françoise DUVILLARD),

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Raymond MOUSSY.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Technoparc Saône Vallée Civrieux – Création de servitudes au profit de la société XEFI

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Insertion, informe le Conseil que la société SHD (CFI Maintenance) a acquis en 2013, sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux (secteur Ouest), le lot N°6 de 3 500 m² pour la construction d'un data center afin de permettre aux entreprises et aux collectivités une solution d'hébergement de leurs données informatiques. Cette société a choisi le Technoparc pour son équipement en fibre optique par le SIEA.

Ce data center, mis en service en juin 2014, compte aujourd'hui 600 clients hébergés. Il s'agit d'un outil innovant à la pointe de la technologie car il a été conçu afin d'optimiser la consommation énergétique grâce aux onduleurs conçus dans le cadre d'un nouveau programme de R&D avec Schneider Electric.

Porté par SHD, le data center appartient désormais au groupe XEFI (ex CFI Maintenance) dont le siège social est à Rillieux-la-Pape et qui compte aujourd'hui 250 collaborateurs répartis sur 12 agences régionales et 19 sociétés franchisées sur toute la France. Le chiffre d'affaires de XEFI est de 55 M€ avec plus de 8 000 clients.

Afin d'augmenter son activité, de garantir des solutions d'hébergement optimum, et le plus fiable possible, XEFI a besoin de développer un projet d'interconnexion à la fibre. Le data center est aujourd'hui connecté au net center SFR de Vénissieux vers lequel arrivent tous les opérateurs. Pour ce faire, XEFI emprunte des voies différentes via des fibres dites « managées » pour certaines sur lesquelles l'entreprise n'a pas la main.

XEFI souhaite donc renforcer son indépendance et son réseau fibre optique pour les raisons suivantes :

- Disposer de deux chemins totalement différents, en fibres noires totalement managées par SHD ;
- Raccorder des clients et prospects qui sont aujourd'hui hébergés à Vénissieux ;
- Construire d'autres interconnexions sur d'autres régions et aller aussi à l'étranger ;
- Sécuriser complètement et durablement ses infrastructures.

Cette société a sollicité la CCDSV dans le cadre de son extension de réseau fibre pour obtenir deux servitudes de passage sous les voiries publiques de la tranche Ouest permettant une connexion du data center (voir plan en annexe) :

- Une première servitude, sous la rue Copernic puis le long du bassin de rétention des eaux pluviales jusqu'à la voie LGV (tracé vert) ;
- Une seconde servitude, le long de la RD66 jusqu'à l'autoroute A46 (tracé rouge).

XEFI prendra à sa charge tous les frais de géomètre et de notaire permettant la cartographie des servitudes et la rédaction de l'acte de servitude ainsi que tous les frais liés aux travaux et à la remise en état des espaces publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 1 abstention et 34 voix pour :

- ✓ **APPROUVE** la constitution des deux servitudes au profit de la société XEFI sur le domaine public intercommunal (voirie du secteur Ouest du Technoparc Saône Vallée) : une première passant sous la rue Copernic, puis le long du bassin de rétention des eaux pluviales jusqu'à la ligne TGV (tracé vert sur le plan annexé) ; une seconde réalisée le long de la RD66 sur les terrains de la CCDSV pour rejoindre l'A46 (tracé rouge sur le plan annexé).
- ✓ **DIT** que l'ensemble des frais nécessaires à la constitution de ces servitudes seront pris en charge par la société XEFI.
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer tout acte se rapportant à la constitution de ces servitudes.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **13 JUIL. 2017** A Trévoux, le 26/06/2017
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170626-2017C63-DE
Affichage le : **13 JUIL. 2017**

Le Président,
Bernard GRISON



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Bernard Grison', written over a circular official seal. The seal contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' around the top edge, 'DOMBES SAÔNE VALLÉE' in the center, and 'AIN' at the bottom with two small stars on either side.